2 collectivités normandes candidatent pour être parmi les 100 villes européennes climatiquement neutres d’ici 2030

Thematique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

La Métropole de Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole ont chacune déposé une candidature auprès de la Commission européenne afin de faire partie des 100 villes sélectionnées pour mettre en œuvre une démarche de transition vers la neutralité à l'horizon 2030.

La Commission européenne a clôturé le 31 janvier dernier un appel à manifestation d'intérêt destiné à sélectionner 100 villes européennes plus ou moins avancées en matière de lutte contre les dérèglements climatiques afin de les aider dans leur démarche vers la neutralité. Issu du programme européen dédié à la recherche et l'innovation Horizon Europe, l'appel a été publié dans le cadre de la mission européenne « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes ».

Pour rappel, en septembre 2021 la Commission européenne a officiellement lancé 5 Missions dans le cadre du programme Horizon Europe, chacune d'entre elles étant orientée vers un grand défi contemporain. Les missions ont pour but de développer des solutions et initiatives innovantes dans une logique de transversalité entre les secteurs et les disciplines, et de co-construction avec les différentes parties prenantes et les citoyens.

Les 5 domaines identifiés pour les missions sont :

1. Adaptation au changement climatique
2. Lutte contre le cancer
3. Santé des océans
4. Villes intelligentes et neutres en carbone
5. Santé des sols et alimentation

L’objectif principal de la mission « villes intelligentes et neutres en carbone » est de soutenir 100 villes européennes dans leur ambition de transformation vers la neutralité climatique d’ici à 2030. Les villes sélectionnées devront mettre en œuvre un « contrat de ville climatique », co-construit avec les partenaires du territoire et les habitants. Le but est de définir un plan d’action pour atteindre l’objectif de neutralité et d’aider ces villes, à travers la mission, à obtenir de l’assistance technique, de la mise en réseau, de l’échange d’expériences et des possibilités de financement dans le cadre de projets pilotes. Cette expérimentation sur 100 villes servira ensuite de modèle pour que toutes les villes européennes atteignent l’objectif de neutralité climatique fixé pour 2050.

> En 2019, la Commission européenne a présenté le pacte vert européen (Green Deal), visant à faire de l’Union européenne le premier continent climatiquement neutre à l’horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, le pacte vert a pour but d’aider à transformer de nombreux secteurs de la société en les accompagnant avec des politiques et actions (mobilité, économie circulaire, biodiversité, pollution, énergie, alimentation…). La première étape dans cette ambition est d’atteindre au sein de l’UE une réduction des émissions de gaz à effet de serre d’au moins 55% d’ici 2030 (par rapport au niveau de 1990).

Au total 377 villes européennes se sont positionnées sur cet appel, dont une vingtaine de villes françaises. En Normandie, deux collectivités ont déposé une candidature : la Métropole de Rouen Normandie et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Toutes les deux ont déjà montré leurs ambitions en matière de transition climatique :

- La Métropole de Rouen a lancé en 2017 une démarche de « COP21 locale » fédérant les acteurs du territoire pour qu’ils s’engagent dans la lutte contre le réchauffement climatique. Cette démarche est accompagnée par un GIEC local, groupe d’experts en charge d’apporter une expertise scientifique avec des publications sur le changement climatique et ses conséquences au niveau local.

- Le Havre Seine Métropole a organisé de son côté une rencontre citoyenne avec la Commission européenne en septembre 2020 pour permettre à une cinquantaine de citoyens d’échanger sur le changement climatique et de discuter de la stratégie de la communauté urbaine pour la neutralité.

Pour la sélection des candidatures, la Commission européenne portera un intérêt particulier au niveau d’ambition des villes, plus qu’à leur niveau d’avancement actuel, ainsi qu’à la préparation, à l’engagement existant et prévu pour atteindre la neutralité et à l’implication des citoyens et des parties prenantes du territoires. L’annonce des résultats est attendue pour courant avril prochain.

Pour plus d’informations :